

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c  
Réclames. . . . . 30  
Faits divers. . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR. . . . . 30 fr.  
Six mois. . . . . 16  
Trois mois. . . . . 8  
Poste: . . . . . 5  
En an. . . . . 35 fr.  
Six mois. . . . . 18  
Trois mois. . . . . 10

On s'abonne:

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
ou chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 6 JUILLET 1886

## DROLE DE GOUVERNEMENT!

Le ministère Freycinet porte la lourde responsabilité de la politique de haine, de désordre, d'arbitraire que la proscription des princes vient d'inaugurer. Les conséquences de cette politique se produisent déjà; elles nous paraissent déplorables pour la France, ni nous n'avions une inébranlable confiance en son avenir, en ses destinées fécondes et glorieuses que les épreuves amères de l'heure actuelle ne briseront point. Tout se réduit pour l'instant à une question ministérielle. Le cabinet est en proie à une décomposition lente mais certaine. Le ministre de la guerre a éveillé les défiances de la majorité gouvernementale. On ne se gêne pas pour le lui dire; les opportunistes ne laisseront point échapper la première occasion de le lui prouver. Au sein de la commission de Panama l'avis a été révélé, samedi, un dissentiment profond entre le ministre des finances et ses collègues des travaux publics et de la justice qui ont manifesté à plusieurs reprises leur étonnement de l'attitude prise par leur collègue. Samedi encore, au banquet de Saint-Mandé, le ministre du commerce a fait une charge à fond de train contre la majorité parlementaire, soucieuse des intérêts vitaux de notre agriculture agonisante. « Il faut écraser les réactionnaires », « il faut débarrasser la France de toutes les aristocraties qui pèsent sur elle, s'est écrié M. Lockroy, et en faire la plus grande démocratie du monde. » Est-ce là un langage digne, convenable, de la part d'un membre du gouvernement? N'est-ce point le contre-pied de la politique promise par le président du Conseil dans les récents débats, au Luxembourg, sur la question des princes?

Quel singulier gouvernement! ou plutôt est-ce bien un gouvernement?  
La République française se pose la question. Il y a longtemps que chacun se l'est posée.  
N'est-il point visible pour les moins clairvoyants que le cabinet Freycinet a été, est, et sera toujours le paravent d'un gouvernement occulte?  
Qui règne et commande au ministère de la guerre?  
Qui règne et commande dans les conseils du gouvernement?  
N'avons-nous point, à propos de tout et de rien, le spectacle attristant de l'abdication quotidienne du cabinet devant certaines personnalités?  
Qui a soulevé et imposé la honteuse loi de proscription?  
Qui impose au cabinet la continuation d'une basse politique de rancunes contre les catholiques?  
Cherchez bien et vous trouverez toujours la même coterie, la même secte, dominées par le même politicien qui, n'ayant pas de majorité dans le pays pas plus que dans le Parlement, a trouvé moyen d'asservir le cabinet à sa politique néfaste de jacobin.  
Ce ministère s'est posé en conciliateur; il a fait appel à tous les républicains, un appel désespéré aux modérés qui ont fondé la République, et tous ses actes ont eu pour résultat de préparer le triomphe de la politique jacobine.

Drole de gouvernement!  
EDMOND ROBERT.

## Fabrique allemande de drapeaux français

La République française publie la circulaire suivante qui a été adressée, à l'occasion de la fête du 14 juillet, à un grand nombre de négociants français:

FABRIQUE DE DRAPEAUX  
A BONN-SUR-RHIN  
MM.

Nous nous permettons de vous remettre ci-joint prix courant de nos articles pour

illuminations et drapeaux français (tricolores).

Si vous voulez vous charger de la vente de ces articles, vous ferez de brillantes affaires dans votre ville, parce qu'on en achètera beaucoup pour les fêtes du 14 juillet.

Les prix de nos articles pour illuminations et de nos drapeaux sont tellement bas, que vous pourriez les augmenter hardiment de 25 0/0 et vous restez encore toujours au-dessous des prix de la concurrence.

Si vous voulez faire un essai, vous trouverez facilement l'exactitude de nos prétentions.

L'expédition se fait toujours par une maison d'expédition de France, de sorte qu'il n'y aura pas un seul concurrent qui aura connaissance de quelle maison vous tirez la marchandise.

En attendant le plaisir de vous lire, nous vous saluons, messieurs, bien sincèrement.  
BONNER FAENENABRIEFK.

Adresse:  
Fabrique de drapeaux  
à  
Bonn-sur-Rhin.

A cette circulaire, on a eu le soin de joindre un catalogue dont nous transcrivons textuellement le titre:

« Fabrique de drapeaux. — Bonn-sur-Rhin. — Tarif des drapeaux FRANÇAIS, écussons et articles d'illumination. — Tous les prix s'entendent franco de tous frais, c'est-à-dire franco des frais de transport et de douane. »

Les Allemands fournissant les drapeaux pour la fête du 14 juillet.... c'est complet!

## UNE LEÇON MÉRITÉE

Nous recevons communication de la lettre suivante qui vient d'être adressée par M. Bourbon, maire révoqué de La Ferrière, à M. le sous-préfet de Segré:

« Monsieur le sous-préfet,  
» J'ai l'honneur de vous accuser réception

de l'ampliation du décret de M. le Président de la République, qui me révoque de mes fonctions de maire de La Ferrière.

» Déjà, j'avais eu l'avantage de vous dire, lorsque vous me menaciez de vos foudres administratives, que ladite révocation serait pour moi un honneur. Le fait l'a bien prouvé car depuis ce jour les témoignages de sympathie et de félicitations se succèdent.

» Avec cela la perspective d'être parfaitement remplacé éloigne de moi tout souci pour l'avenir.

» Si donc vous avez cherché à diminuer ma situation dans la commune en faisant prendre contre moi cette mesure, vous ne tarderez pas à reconnaître sa complète inefficacité.

» Si, au contraire, vous avez voulu en me frappant donner au pouvoir central une preuve de votre zèle et de votre dévouement et vous mettre ainsi à l'abri des dangers de l'épuration prochaine, je suis très porté à croire qu'il vous sera tenu compte en haut lieu de votre attitude à mon égard. Pour ma part, du reste, je serai particulièrement heureux si ma disgrâce peut vous être utile et contribuer à votre maintien dans l'administration, ou, mieux encore, à votre avancement.

» Recevez, Monsieur le sous-préfet, avec ma reconnaissance, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» A. BOURBON. »

## Affaire de Châteauvillain

Bourgoin, 5 juillet, 10 h. 40, m.  
Les débats ont été repris ce matin à 9 heures.

Après une fort touchante plaidoirie de M<sup>e</sup> Patricot qui a parlé au nom des religieuses, M<sup>e</sup> Jolibois a pris la parole.

Son discours est un monument oratoire résumant l'ensemble des débats et des plaidoiries. M<sup>e</sup> Jolibois a flétri le préfet, le maire, tous ceux qui, contrairement aux instructions reçues, sont responsables du meurtre

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par CH. DESLYS  
TROISIÈME PARTIE  
LEQUEL?

DANS LES DEUX CAMPS  
« Tu n'avais rien dit à maman Bazin, la veille au soir, mais le lendemain matin, quand elle descendait à son tour pour le chocolat en famille, Fernande comprit aussitôt qu'elle savait tout. Guillaume, d'ailleurs, n'avait pu contenir l'élan de sa reconnaissance. Il venait de bondir vers elle, tombant à genoux, lui baisant les mains, il lui disait, il lui criait avec de joyeux sanglots dans la voix: — Oh! ma sœur... chère sœur... ce n'est pas seulement l'honneur, mais encore la vie que tu m'as rendue... Je me serais tué!... Me voilà remis en vie!... »  
Et elle répondit de l'avenir!...  
Et maman Bazin, tout en larmes, et l'embrassant

— Merci!... merci pour moi, mon enfant!... Et dire que je me doutais de rien... Quand je pense qu'il eût fallu vendre notre maison!... Tu ne te contentes pas d'en être la joie, tu veux en être encore la fortune!

Puis, comme la bonne femme était curieuse: — C'est la duchesse qui t'a fait ce cadeau-là, n'est-ce pas?

Fernande allait répondre affirmativement. L'ami Philibert apparut tout à coup, escorté de ses deux domestiques qui, dans leurs bras, dans des corbeilles, apportaient tous les bouquets ramassés la veille au soir sur le théâtre.

— Non!... répondit-il, c'est elle-même et par son talent, par son génie, par son courage, qui vous a rachetés de la ruine!... Comment!... mais comment cela? me demandent vos regards surpris... Je cède la parole aux journaux du matin.

Et, les leur distribuant, leur indiquant les articles:

— Ici!... là!... Oui, vous y êtes!... Lisez!... c'est bien cela... Quelle presse!... Hein?... Quel concert d'éloges, et jamais plus justement mérités!... Soyons fiers de notre Fernande...

— Quoi!... cette cantatrice tant vantée, tant applaudie... La Senorita?...  
— Eh!... oui, par la sambleu!... c'est elle-même!

Il fallut toutes sortes d'explications. Ce n'était

pas encore fini, lorsque survint Gustave.

La vue des fleurs amoncelées çà et là, les quelques mots qu'il venait d'entendre ne lui laissèrent aucun doute.

— Saperlipopette!... s'écria-t-il, j'en avais eu le frémillon!... Je croyais avoir reconnu la camarade... Ah!... pardon, faites excuses, mademoiselle... et la preuve c'est qu'à tout hasard je vous apportais aussi mon bouquet... Deux sous de violettes...

— Merci!... copain, dit-elle en l'arborant, toute souriante, à sa ceinture.

Nous laissons à penser l'allégresse générale, y compris Gustave. Mais, au bout d'une demi-heure, celui-ci, prenant congé tout à coup:

— C'est bien à regret, fit-il, mais j'ai rendez-vous ce matin même avec le vieux druide...

— Tu n'auras peut-être pas à sortir d'ici pour le rencontrer, mon garçon, dit Philibert Khan.

— Hein! plaît-il?... Vous moquez-vous... Je ne vous connais pas, mopsieur...

L'inconnu fit volte-face, les deux mains dans les poches de son pardessus, où se trouvaient le fez rouge et la barbe blanche. Quand il se retourna de nouveau, métamorphosé par ces deux appendices, courbant sa haute taille en clignant des yeux, la tête un peu branlante et le sourire de la vieillesse aux lèvres:

— Papa Justin!... se récria Gustave tout ébaubi.

De plus fort en plus fort!... Est-ce que je ne suis pas chez Nicolet!...

— Passons au jardin, lui répondit la voix du nouveau personnage qui se manifestait à ses yeux. Ne t'avais-je pas promis une mission...

— Diplomatique... en attendant la fin de la grève...

— Elle sera terminée quand tu reviendras, mon garçon... Viens... viens à l'écart, pour recevoir les instructions secrètes... et l'argent du voyage que tu vas entreprendre, dans l'intérêt de ton ami Léonard et de tous ceux qui veulent aussi son bonheur...

— Ah!... si c'est de ça qui retourne... et que vous soyez ou non le diable, monsieur Justin... en avant, marche!

Ils s'en allèrent tous les deux sous la tonnelle et, quelques minutes plus tard, le messager s'éloignait définitivement sur cet adieu:

— Au pays du soleil et de l'azur... Quelle veine!... Je me la brise!...

L'incident n'avait guère été remarqué des amis, sinon de Fernande.

— Où l'envoyez-vous donc?... demanda-t-elle en particulier à Philibert.  
— A la recherche d'Eulalie Bourette, répondit-il, que je ne trouve pas à Paris... Une joueuse!... m'assure-t-on, et qui se rencontre souvent à Monaco... Avant de l'y relancer moi-même, je



leurs présents que tous ses efforts tendront à obtenir du gouvernement de la République que les améliorations qui peuvent intéresser l'agriculture, le commerce et l'industrie.

#### A SAUMUR

Répondant à l'allocution de M. le général Danloux, M. Baihaut s'est fait l'écho de la satisfaction qu'a fait éprouver au gouvernement le compte-rendu si élogieux qu'a tracé M. le ministre de la guerre de sa visite à l'École de Saumur. Le pays, a-t-il ajouté, est en droit de former les plus grandes espérances sur cette pépinière d'officiers instruits et expérimentés.

M. Vinsonneau a adressé à M. Baihaut les paroles suivantes :

« Monsieur le ministre,

« La population de Saumur regrette beaucoup que, dans les dispositions prises pour l'inauguration de la ligne de l'État (Paris-Bordeaux), on n'ait pas prévu un séjour un peu plus long dans une ville importante absolument républicaine (sic), et qui aurait été si disposée à vous faire une cordiale réception.

« Nous sommes bien persuadés, Monsieur le ministre, que c'est au gouvernement républicain (!) que nous devons le développement si grand de nos voies de communication, exécution d'ailleurs du plan grandiose auquel M. de Freycinet a attaché son nom, et nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui en témoigner toute notre reconnaissance au membre du cabinet chargé de conduire à bonne fin cette immense entreprise.

« Des travaux d'art considérables, tels que le tunnel du Jagueneau et le pont sur la Loire, ont imposé à l'État d'énormes sacrifices, qui imposent l'obligation d'amener, à bref délai, un trafic rémunérateur par l'établissement de bonnes lignes secondaires.

« C'est dans cet ordre d'idées que, depuis dix ans, nous réclamons la création de la ligne de Saumur à Cholet, par Doué et Vihiers, qui assurerait à l'artère nouvelle un de ses meilleurs affluents, drainage indispensable d'un transit important en grains et bestiaux, qui, de temps immémorial, se faisait avec ou par Saumur.

« Comme représentant des intérêts saumurois, je vous recommanderai aussi, Monsieur le ministre, le maintien de notre gare de l'État à Nantilly.

« La ville de Saumur a payé à l'ancienne Compagnie de Poitiers-Saumur une somme de 400,000 fr. pour l'édification de cette gare. Cependant, celle qui existe n'est que provisoire, et la gare définitive n'est pas encore construite.

« Permettez-moi, Monsieur le ministre, d'appeler enfin votre bienveillante attention sur un projet de défense du quartier des Ponds contre les inondations de la Loire. »

M. Baihaut a promis de prendre bonne note de toutes ces observations et de les faire étudier pour donner une solution conforme aux intérêts du pays.

M. Vinsonneau a profité de l'excursion du ministre jusqu'au pont Cessart pour lui faire remarquer la situation du quartier des Ponds, toujours exposé aux moindres inon-

dations. Le ministre a également promis de prendre cette demande en considération, de faire établir un projet de défense, et d'en pousser vigoureusement l'étude.

Il y a loin encore de là à l'exécution, et si le ministre tombe, tout peut rester en plan.

Quant à la ligne de Saumur à Cholet, le ministre s'est encore positivement engagé à étudier sérieusement cette question.

« Au moment où le train s'est mis en marche », écrit au *Patriote de l'Ouest* son correspondant de Saumur, « de nombreux cris de : Vive la République ! Vive M. Baihaut ! Vive M. le ministre ! ont été poussés, très nourris, par les deux ou trois cents personnes présentes qui — à l'exception du directeur de l'Echo Saumurois — se faisaient un devoir de saluer une dernière fois la République dans un de ses plus sympathiques représentants. »

Il n'eût fallu que ça, cher confrère ; vous n'auriez pu en croire vos oreilles et votre plume se serait brisée entre vos doigts si vous aviez dû écrire que nous aurions pris part à ces vivats de commande. Car, à l'arrivée du ministre, vous le savez, — votre silence à cet égard est significatif — il n'y a pas eu le moindre cri.

Merci, toutefois, de la bonne note que vous nous donnez. Nous ne pouvons vous rendre le même service, ne vous ayant point vu ouvrir la bouche et pousser le hurraha à votre cœur. Mais nous aimons à penser que vous n'avez point manqué à votre devoir.

L'enthousiasme n'a pas été plus grand à Niort que chez nous. Voici ce que le *Journal de la Vienne* a reçu de son correspondant du chef-lieu des Deux-Sèvres :

« M. Baihaut, ministre des travaux publics, est arrivé à Niort à 7 heures 30 du soir. Il y avait beaucoup de monde à la gare, mais pas un seul cri de vive la République n'a été poussé. Très peu de maisons sont pavoisées. Sur la Brèche, deux cris ont été poussés et le ministre s'est cru obligé de saluer. Cela n'en valait pourtant pas la peine.

« En résumé, aucun enthousiasme. Le maire, qui offrait un banquet, comptait sur 50 convives, le ministre en a amené 400 de plus. Il a été tellement ému par cette invasion, qu'il a prononcé son discours à M. Baihaut d'une façon inintelligible.

« Décidément la République agonise. »

À Niort comme partout, il y a eu, au dessert, toasts nombreux assaisonnés de politique.

Toujours la politique pour tâcher d'entretenir le feu sacré qui, en République, menace sans cesse de s'éteindre.

Le train ministériel est ensuite arrivé à Bordeaux, où la réception a eu le même cachet.

À l'heure où paraîtra notre journal, le ministre des travaux publics traversera Saumur une seconde fois pour regagner Paris.

#### A LA CAVALCADE DE NOYANT.

Parmi les chars qui figuraient dans la cavalcade de dimanche, à Noyant, on a beaucoup remarqué une originalité d'un genre tout nouveau, dont un de nos concitoyens, M. Liverani, a eu l'heureuse initiative : c'était un chapeau bizarrement orné et dans lequel un minuscule Chinois prenait ses ébats. Ce char a excité l'hilarité des nombreux spectateurs, et on conservera longtemps le souvenir du chapeau monstre Liverani.

#### MAUVAISE NOUVELLE

On nous écrit de Montreuil-Bellay :

« Le domestique de M. P., propriétaire à Montreuil-Bellay, s'étant aperçu du dépérissement de quelques ceps dans la vigne de son maître, lui signala le fait qu'il attribuait au phylloxera, dont il avait déjà vu les effets dans d'autres communes.

« M. Bouchard, délégué départemental, fut aussitôt prévenu, et se rendait samedi dernier à Montreuil où il constatait lui-même l'invasion phylloxérique.

« Celui-ci espère enrayer sa marche, en traitant vigoureusement d'ici quelques jours les ceps atteints. Les vignes voisines présentent une magnifique végétation, les limites du terrible fléau sont dans tous les cas en ce moment des plus circonscrites.

« La vigne contaminée se trouve près de la ligne du chemin de fer. »

VIVY. — Samedi soir, vers 7 heures, la femme Coulon était à prendre le frais sous des ormeaux, avec son petit garçon, Auguste, âgé de 17 mois, non loin d'un fossé rempli d'eau.

Ayant besoin de s'absenter pour demander un renseignement à une voisine, elle laissa seul son jeune enfant, qui marchait à peine depuis trois mois ; quand elle retourna, au bout de 8 ou 10 minutes environ, elle ne vit plus personne : alors elle se dirigea vers le fossé et aperçut le corps de son fils sous l'eau, ne faisant aucun mouvement ; elle le retira précipitamment, mais déjà l'enfant avait cessé de vivre.

Il n'y avait dans le fossé que 50 centimètres d'eau boueuse.

Le docteur Chapin, appelé immédiatement constata la mort par asphyxie et fit procéder immédiatement à l'inhumation.

GENNES. — Dimanche dernier, vers onze heures et demie du matin, le sieur Théophile Remy, manoeuvre chez M. Foucher, entrepreneur de maçonnerie à Gennes, était à pêcher sur les bords de la Loire, au lieu dit la Petite-Levée, avec le fils de son patron et d'autres camarades. La grande chaleur engagea Remy à prendre un bain, et, malgré l'observation que lui firent les jeunes gens sur la profondeur de l'eau et la rapidité du courant, l'imprudent jeune homme se déshabilla et se précipita dans la Loire, après avoir dit qu'il savait parfaitement nager et traverserait bien la rivière.

Il fit en effet quelques brasses ; mais bientôt le courant l'entraîna et le fit disparaître sous l'eau. Remontant un instant à la surface, il se débattit et appela au secours.

Ses camarades lui présentèrent les verges de leurs lignes, mais Remy ne put les saisir, et, après d'inutiles efforts, il s'enfonça pour ne plus reparaitre.

Les autres jeunes gens, ne sachant nager, ne purent lui porter secours, et la Loire, profonde de 4 à 5 mètres sur une longueur de 450 à 500 mètres, eut fait certainement d'autres victimes si quelqu'un se fût jeté à l'eau.

Des recherches ont été faites aussitôt à l'aide de gaffe ; mais le courant aura dû entraîner au loin le cadavre.

Remy avait 29 ans, et était né à Yvrande (Orne).

MONTREUIL-BELLAY. — Dimanche 4 juillet, le nommé Lajoie, ouvrier maçon de passage à Montreuil-Bellay, se rendit au Thouet avec l'intention de prendre un bain. A peine était-il entré dans l'eau que deux autres jeunes gens, qui l'avaient accompagné, l'entendirent appeler au secours. L'un de ces derniers, qui savait nager, se jeta courageusement au secours du malheureux et parvint à le ramener pour quelques instants à la surface de l'eau. Mais, ses forces venant à le trahir, il fut obligé de penser à se sauver lui-même et d'abandonner son camarade qui disparut aussitôt.

Immédiatement prévenu, M. le juge de paix se rendit sur les lieux et trouva les effets que Lajoie avait déposés sur le bord de la rivière. Quelques minutes de recherches firent découvrir le corps du noyé, enfoui dans un trou profond de trois mètres environ.

#### ANGERS.

Explosion chez un artificier. — Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, une terrible explosion s'est produite samedi dans les ateliers de pyrotechnie de M. Vincent, situés sur la route de Paris, à Angers. Une fusée éclata entre les mains de l'ouvrier Alphonse, qui la confectionnait, et communiqua instantanément le feu à ses vêtements et aux bâtiments.

En un instant tout était enflammé, magasins et marchandises, et Alphonse, deux autres ouvriers et M. Vincent eurent beaucoup de mal à s'échapper, aveuglés par la fumée et les flammes. Tous les vêtements d'Alphonse brûlèrent sur lui ; le corps de ce malheureux n'est plus qu'une large plaie. L'ouvrier Roger et M. Vincent reçurent également de nombreuses brûlures ; seul un quatrième ouvrier put s'échapper sans être brûlé.

Alphonse a été transporté à l'hospice. Il a succombé dimanche soir, vers quatre heures, après une douloureuse agonie.

Aussitôt l'alarme donnée, toute la population voisine accourut et les secours furent promptement organisés. L'incendie dura moins d'une heure et lorsque les secours de la ville arrivèrent tout était consumé. La pompe de l'usine Oriolle mise en action dès le début a pu préserver un pavillon situé à deux mètres du foyer et qui contenait un baril de poudre.

Il y a deux ans, une explosion bien plus terrible s'est produite dans les mêmes ateliers. Le dépôt de poudre avait sauté et il y eut de nombreuses victimes. Dans l'incendie de samedi dernier, un cordier qui avait son atelier mitoyen de l'établissement Vincent a eu sa roue et plusieurs ustensiles brûlés. Les rues avoisinantes étaient couvertes de meubles, que l'on avait sortis des maisons, en prévision des incendies nouveaux que laissait craindre l'explosion du baril de poudre.

#### LE CRIME DE PELLOUAILLES

Les aveux de l'assassin. — C'est le père Liger et son fils qui ont assassiné Lecomte et sa fille. Le fils Frédéric Liger a fait des aveux complets, dit le *Patriote*.

Le jeudi 24 juin, jour de la Saint-Jean, le père Liger annonça à son fils son projet d'assassiner les Lecomte, afin de s'emparer des sommes d'argent qu'ils avaient chez eux. Il lui dit de se tenir prêt.

Le samedi 26, à onze heures du soir, le père Liger, ayant entendu la fille Lecomte se rendre à l'écurie, se leva, prit un autre pantalon que celui qu'il portait dans la journée, ne garda que sa chemise, dont il releva les manches, et alla, pieds nus, réveiller son fils. Il avait en mains le marteau.

Ils attendirent la fille Lecomte ; au moment où elle sortit de l'écurie, le fils se jeta sur elle, la saisit à la gorge et la renversa. Le père lui asséna quelques coups de marteau sur la tête ; elle tomba morte.

La scène se passait à la porte de l'écurie. Plus tard, le père Liger transporta Marie Lecomte à quelques pas, dans un petit sentier, où il recouvrait le corps de tréfle.

Ce premier crime accompli, les Liger se dirigèrent vers la chambre de la fille Lecomte. Le père Lecomte, qui ne dormait pas, avait entendu du bruit, s'était levé et était dans la chambre de sa fille. Jean Liger se précipita sur le vieillard, l'abattit de quelques coups de marteau et frappa tant qu'il vit sa victime remuer ; puis remettant à son fils le marteau sanglant, il lui dit de s'en aller, qu'il n'avait plus besoin de lui. Il fouilla toute la maison, et le lendemain matin il déclarait à son fils qu'il avait trouvé une somme considérable.

La gendarmerie a reçu, dimanche, les aveux de Liger fils, qui a été amené à la maison d'arrêt d'Angers.

Quant au père Liger, il continue de nier, ou plutôt de ne pas répondre. On n'a pas retrouvé encore l'argent volé.

#### UN DRÔLE DE MÉLOMANE

Un petit bijou trouvé dans l'*Indépendant de Poissy*, journal de Seine-et-Oise :

« Le maire de Saint-Germain demande un chef de musique pour une fanfare municipale.

« Conditions indispensables :

« ÊTRE FRANÇAIS ET RÉPUBLICAIN. »

Quel drôle de mélomane ! et combien l'air de la *Marseillaise* doit lui chatouiller agréablement les oreilles !

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

BAISSE DE PRIX DE 40 c. par paquet sur toutes les bougies.

Bonne qual., le pag. 0.90 c. hors ville 0.80  
Gobelins... — 4.00 — 0.90  
A trous... — 4.40 — 4.00  
F<sup>o</sup>e Fournès... — 4.40 — 4.00  
Nubienné... — 4.45 — 4.00

#### Marché de Saumur du 3 Juillet

Blé semence (l'hect.)	—	Huile de noix	50k.	125	—
Blé nouveau (l'hect.)	—	Graine de trèfle	50k.	30	—
From. 1 <sup>er</sup> q. l'hect.	77k.	— luzerne	50k.	65	—
Halle moyenne, 77k.	15	— de lin	50k.	—	—
Seigle	75k.	— Foin (la charr.)	780k.	70	—
Orge	65k.	— Luzerne	—	780k.	65
Avoine	50k.	— Paille	—	780k.	45
Fèves	75k.	— Amandes en c.	50k.	—	—
Pois blancs	80k.	— cassées	50k.	—	—
— rouges	80k.	— Cire jaune	—	50k.	190
Colza	100k.	— Chanvres 1 <sup>re</sup> qualité	—	—	—
Chenevis	50k.	— — 2 <sup>e</sup>	—	—	—
Farine, culas	151k.	— — 3 <sup>e</sup>	—	—	—

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

(A suivre.)

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE FROUIN, MARIE.

Par jugement en date du 5 juillet 1886, le Tribunal de commerce de Saumur, sur l'avis conforme des créanciers, a maintenu M. Ludovic Proust, expert-comptable à Saumur, dans ses fonctions de syndic à l'union des créanciers de la faillite de Marie Frouin, Marie, marchand de bœuf à Cornu, commune de Martigné Briaud.

Pour extrait :

(474) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A LOUER**

MEUBLÉE OU NON

**UNE MAISON**

Sise rue du Temple, n° 17,

Composée : au rez-de-chaussée, d'une salle à manger, cuisine, grand bûcher, au premier étage, d'un salon, 2 chambres à coucher à feu, grands cabinets de toilette ; au second étage, de chambre à coucher à feu ; mansardes de domestiques, greniers.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire, ou à M<sup>e</sup> GRILLE, au couvent de Sainte-Anne, près Nautilly. (437)

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

En totalité ou par lots,

**UN TERRAIN**

Propre à bâtir,

D'une contenance de 4,000 mètres environ,

Situé à Saumur, rue d'Alsace, en face l'Institution Saint-Louis.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.

La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (268)

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**GRANDE et BELLE MAISON**

Très confortable et en parfait état, Avec Écurie, Remise, beau Jardin, à l'entrée du Pont-Foucharde. S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

**UNE MAISON**

Avec Écurie et Jardin, Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort. S'adresser à M. TABOURDEAU place de la Bitange. (438)

**A CÉDER DE SUITE**

Pour cause de décès,

**Une Imprimerie**

Et un JOURNAL, le « Courrier de Bretagne »

Bonne clientèle.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> V. DRUILLET-LAFARGUE, à Lorient (Morbihan).

**A LOUER**

PRÉSENTMENT

**GRAND ÉTABLISSEMENT**

Très-confortable,

Pour noces, banquets, bals,

Comprenant :

Grand CABÉ avec billard, vaste jardin, deux jeux de boules, tir, balançoires, trapèzes et jeux divers.

MAISON d'habitation avec remise et écuries, située route du Pont-Foucharde à Saint-Florent.

S'adresser à M. MENIER-GUÉRET, rue de Lorraine, 20, Saumur. (466)

**A LOUER DE SUITE**

**MAISON DE MAITRE**

A Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Avec écurie, remise, sellerie, caves et jardin.

S'adresser à M. JADEAU, chef de caves à Saint-Florent. (482)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1887,

**MAISON**

Occupée par M. Liverani, chapelier,

rue Saint-Jean, n° 15.

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

Etude de M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT

**UNE MAISON**

A Saumur, Grand'Rue, 12.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur. (489)

Etude de M<sup>e</sup> TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**LA PROPRIÉTÉ**

**Du Breuil-Bellay**

Située commune de Cizay,

Comprenant : bâtiments d'habitation, chapelle, bâtiments de fermier, vaste cour, grand jardin, parc avec beaux arbres, le tout clos de murs, contenant 9 hectares 4 ares.

On pourrait joindre, au gré de l'acquéreur, environ 5 hectares de terre et vigne joignant la propriété et formant avec elle un seul ensemble.

Cette propriété est à 200 mètres de la route de Saumur à Doué et à moitié distance de ces deux villes.

S'adresser à M. GALBRUN, propriétaire à Gennes, ou audit M<sup>e</sup> TAUGOURDEAU, notaire. (452)

**A VENDRE**

**JOLIE MAISON DE CAMPAGNE**

A 2 kilomètres de Saumur,

Sur les bords de la Loire.

S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur. (228)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1887

**DEUX MAGASINS**

Ensemble ou séparément

Situés rue Dacier, n° 23,

Occupés par M. Offray et Percher.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (424)

**BAINS DE MER**

Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)

Billet d'aller et retour de 15 et 30 jours, avec 40 et 49 0/0 de diminution.

**A LOUER**

**Deux Chalets**

Sur la Plage.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

**LA FEMME ET LA FAMILLE**

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M<sup>lle</sup> Julie GOURAUD On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr. La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr. Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Et d'Agriculture progressive réunis

29<sup>e</sup> ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatif les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinale et, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

**JOURNAL D'AFFICHES**

5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST 5<sup>e</sup> ANNÉE

PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés,

Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

**Offres et Demandes**

**ASSURANCES**  
ON DEMANDE des agents de bonnes Compagnies. — S'adresser au bureau du journal.

**LECONS** de français et de mathématiques. — Répétitions. — S'adresser au bureau du journal.

**NETTOYAGE ET VERNISSAGE**  
DE  
**Pianos et Meubles**

LÉONARD FISCHER, rue d'Alsace, n° 49.

**A VENDRE**  
**Fumier de Cheval**

S'adresser au bureau du journal, 13, rue d'Alsace.

**Vin rouge vieux**  
**A VENDRE**

S'adresser à M. E. CHAMPAGNE à la Martinière, par Alloues.

**GUÉRISON** CERTAINE et RADICALE des Affections de la Peau : DARTRES, ECZÉMA, Psoriasis, etc., des PLAIES, ULCÈRES VARIQUEUX, etc. — S'adresser à M. LÉONARD FISCHER, rue d'Alsace, n° 49.

**SANS PALAIS** **DENTS** **NI CROCHETS**  
**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
**68, QUAI DE LIMOGES**  
**SAUMUR**  
Extraction, Aurification - Prix modérés  
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 JUILLET 1886.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	83 10	83 10	Est	802 50	802 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	516 50	516 50
3 % amortissable	85 15	85 20	Paris-Lyon-Méditerranée	1205	1200	Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Est	387	387 50
3 % (nouveau)	82 20	82 50	Midi	1167 50	1170	1865, 4 %			Midi	387 75	387 75
4 1/2 %	107 35	107 60	Nord	1586 25	1585	1869, 3 %			Nord	398	398
4 1/2 % (nouveau)	110 35	110 65	Orléans	1331 25	1330	1871, 4 %			Orléans	388	388 50
Obligations du Trésor	518 50	516	Ouest	867 50	870	1875, 4 %			Ouest	388	388 50
Banque de France	4040	4045	Compagnie parisienne du Gaz	1427 50	1430	1876, 4 %			Paris-Lyon-Méditerranée	384 50	384 50
Société Générale	456 25	456 35	Canal de Suez	2100	2098	Bons de liquid. Ville de Paris			Paris-Bourbonnais	389	389
Comptoir d'escompte	1015	1016 25	C. g. n. Transatlantique	498 75	496 25	Obligations communales 1879			Canal de Suez	588	588
Crédit Lyonnais	523 75	523 75	Russe 5 0/0 1870	99	99	Obligat. foncières 1879 3 %					
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1395	1395				Obligat. foncières 1883 3 %					
Crédit mobilier	207 50	205									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans			LIGNE DE L'ÉTAT																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR					
Heures	Minutes	Type	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir		
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	3 28	8 21	12 48	4 44		
6	55	matin (s'arrête à la Poissonnière)	6 15	7 32	8 56	1 24	4 03	7 55	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46		5 33	9 06	1 25	6 56		
9	13	matin, omnibus-mixte.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54		5 42	9 15	1 34	7 05		
1	21	soir,	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39						
3	28	rapide.																		
7	15	omnibus.																		
10	42	(s'arrête à Angers).																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.					
3 heures	36 minutes	du matin, direct-mixte.	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	5 50	12 51
8	21	omnibus.	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	5 58	9 18	1 19	4 30	7 57	8 29	9 51	9 53	8 35	9 53	6 28	1 57	
9	26	rapide.	7 02	8 04	2 11	4 41	8 51	6 07	9 21	1 29	4 37	8 07	9 37	3 4	10 14	6 53	8 35	7 30	3 54	
12	48	soir, omnibus-mixte.	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	9 53	4 24	11 27	7 49	9 34	8 49	4 58	
4	34		7 29	8 21	2 33	5 19	9 16	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	10 38	4 56	12 1	8 59	10 34	9 24	5 58	
7	4																			
10	24	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.																		